

Transfert du service *petite enfance* à la Communauté de communes

Notre Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) et les communes qui la composent travaillent depuis quelques mois sur le transfert de la compétence « *petite enfance* », des communes vers la CCPSMV. Ce transfert pourrait devenir effectif au 1er Janvier.

La « *petite enfance* » couvre les services de garde offerts aux enfants de 0 à 3 ans et pour Gadagne, cela concerne la *crèche* « *Sousto de la Ninèio* » et le *jardin d'enfants*, ainsi que les aspects administratifs et financiers associés.

Cela signifie que les parents auront alors les services de la Communauté de communes comme interlocuteurs (et non plus les services communaux), que les attributions des places seront décidées par une *commission intercommunale* (où siégeront des élus de Gadagne bien sûr) et que le personnel, qui restera en place, sera alors employé par la CCPSMV.

Ce transfert répond au souci d'une plus grande flexibilité par rapport à la demande de garde qui croît d'année en année, et par la nécessité, pour les communes, d'avancer vers plus de mutualisation de services, comme le réclame la loi *Notre*.

Le territoire intercommunal est doté de structures diversifiées pour recevoir ces jeunes enfants : *trois crèches, un jardin d'enfant, 113 assistantes maternelles, deux crèches familiales et un relais d'assistantes maternelles*. Les structures d'accueil collectif proposent en tout 180 places, et

l'ensemble des assistantes maternelles permettent une capacité d'accueil théorique de près de 300 places. Les collectivités se sont également impliquées dans la coordination et la dynamisation de l'accueil individuel qui favorise l'initiative privée (assistantes maternelles) en créant le *Relais d'assistantes maternelles* (RAM).

La communauté de communes souhaite offrir un *service homogène sur son territoire*, avec une approche plus large et une anticipation du développement global du territoire. Elle souhaite également prendre en compte les besoins des familles à l'échelle du bassin de vie, en facilitant leur *accès à l'ensemble des structures* (lieux d'habitation, trajet domicile/travail, sur le lieu de travail...). Cela permettra également la mutualisation des moyens et des actions, notamment en ce qui concerne le premier accueil information/orientation, les inscriptions administratives, la facturation, la coordination, la formation, les outils de communication, le remplacement de personnel... Cette mutualisation pourra assez rapidement permettre de dégager des économies sur le budget communal.

Les sept élus de la commune qui siègent dans les commissions de la CCPSMV seront acteurs des choix réalisés, avec un souci permanent de défendre une qualité de service, une proximité entre élus/personnels/parents et une attention particulière pour que les demandes des habitants de la commune soient prises en compte.

En attendant le 1er Janvier, vous pouvez toujours vous adresser à la crèche ou au jardin d'enfants pour vos demandes d'inscriptions. Nous vous indiquerons, le moment venu, les démarches à engager lors du transfert de la compétence.

La politique de la petite enfance et de l'enfance a toujours été une priorité pour les équipes municipales qui se sont succédées, la municipalité continuera à veiller à la qualité de l'offre et à l'accueil des enfants de sa commune tout en s'intégrant aux objectifs de la communauté de communes.

Marielle FABRE
Adjointe au Maire



AGENDA DU MOIS

2	ESCOLO Reprise des cours de provençal
4	ESCOLO Reprise de la Chorale
6	CCAS et CLIC Semaine Bleue
	UDAPEI Opération Brioches
7	UDAPEI Opération Brioches
8	TAGADAGNE Vide grenier
11	LA STRADA Film Barbara
	AMI DE FONT-SEGUGNO Contes musicaux
13	TASTE-GRAPPES Dîner spectacle
	FOYER RURAL Danse trad
14	FOYER RURAL Randonnée pédestre
15	LI BON VIVÈNT Thé dansant
18	MGA Permanence de la Mutuelle
21	MEDIATHEQUE Atelier "Je sais, tu fais"
25	ANIMOTHEQUE Animation sur les Fables de La Fontaine
27	LA STRADA Film Visages villages
28	LI BON VIVÈNT Concours de coinche
29	LE BAN DES ARTS Duo piano/violon
31	MEDIATHEQUE Animation Halloween



A la Crèche (de gauche à droite) :

Anne Robert DAVID, Nathalie CAZEAUX, Brigitte HAMON, Bénédicte DE BASTIER, Isabelle CHARTIER, Sylvie JEAN, Aurélie FABREGUE (absentes de la photo : Chanel FOURNIER, Chrystelle JOURDA, Christine DAVENNE, Laura VUILLAUME)



Au Jardin d'enfants (de gauche à droite) :

Sylvie SMIERZ, Séverine BAISSADE, Marion CARBONNET, Carole BERMUDEZ (absente de la photo : Laure ALAIMIA remplacée par Carole BERMUDEZ)

ZOOM SUR LES ÉQUIPES DE L' ÉCOLE PUBLIQUE

A Châteauneuf de Gadagne, plus de 60 agents, représentant plusieurs types de métiers différents, sont au service de la population. Administratifs, gardes municipaux, agents territoriaux spécialisés dans la petite enfance, bibliothécaires, agents des services techniques, CLAE, crèche, jardin d'enfants, chacun d'eux partage le même objectif : être à votre service et rendre la vie à Châteauneuf de Gadagne agréable et pratique pour chaque habitant.

En début d'année, nous vous avons présenté l'équipe du service administratif de la mairie et celle de la Police municipale. Nous souhaitons ce mois-ci vous présenter le personnel de l'école maternelle et de la cantine.

L'ÉCOLE MATERNELLE

Elles sont sept agents municipaux à s'occuper tout au long de l'année scolaire des enfants de l'école maternelle (qui compte 106 élèves cette année).

Sur le temps scolaire, 1 **ATSEM** (*Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles*) par classe, accompagne et aide les enseignants (soit 4 agents) dans leur travail et dans le suivi de l'enfant.

Sur le temps du **CLAE** (*Accueil du matin et du soir, temps méridien, cantine, garderie du mercredi*) les 7 agents proposent aux enfants des temps d'activités, de repos, et d'écoute, nécessaires à leur bien-être. Ils assurent aussi l'entretien des locaux pour garantir une qualité d'hygiène indispensable à ces derniers. **Aline Didier**, responsable du service veille à la cohésion de l'équipe, à l'organisation des journées de chacune, ainsi qu'à la coordination entre le temps scolaire et le temps municipal. Ensemble elles élaborent des projets d'activités qui se déroulent sur le temps méridien.



De gauche à droite : Sonia NICOLAS, Eveline AYMARD, Aline DIDIER, Angélique FAVORY, Corinne AYMARD, Fanny RUYZ, Stéphanie GEHRA, Amélie BADALAMENTI.



De gauche à droite : Christophe LANZALAVI, Barbara DIENNET, Jacqueline MONTSERRAT, Camille GEREN, Guillaume CIMA, Béatrice BERNARDELLI.

LA CANTINE

A la cantine et plus précisément en cuisine, ils sont 6 à proposer aux enfants et aux adultes du groupe scolaire Pierre Goujon, mais aussi de la crèche et du jardin d'enfants, des repas tout au long de l'année. Ainsi, ils préparent et servent chaque jour environ 300 repas. Le chef de cette cuisine, **Christophe Lanzalavi**, élabore des menus avec l'aide d'une nutritionniste, privilégie les circuits courts, les produits de saison et cherche à développer l'utilisation des produits bio. Il fait en sorte de proposer des repas qui satisfont les goûts d'une large majorité d'enfants. Son équipe prépare avec lui les repas, sert dans les réfectoires, et assure l'entretien de ce dernier et de la cuisine.

Ils participent aussi à la réalisation du repas de *Noël des écoles*, du repas de la *Foulée des félibres*, de l'apéritif du *Ban des vendanges* et du buffet proposé avant le spectacle du *Festival des Sorgues* ainsi que du repas de *fin d'année des écoles*.

Vous pouvez retrouver l'organigramme des services de la mairie sur le site internet de la commune : www.chateauneufdegadagne.fr

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Outre la lecture proposée par le Ban des Arts (*voir par ailleurs*), la mairie avait organisé une matinée de découverte botanique dans le parc de la Chapelle, pour cette Journée.

Une trentaine de personnes, particulièrement intéressées et attentives, ont participé à cette promenade commentée par **Mireille Tronc** de la *Société de Botanique de Vaucluse*, et **Michelle Craponne** des *Pimprenelles*.

Elles ont fait profiter de leurs savoirs en racontant le patrimoine végétal, naturel et environnemental, régional et communal, au cours de ce circuit parfaitement organisé.

Une exposition de fruits et graines originales et de planches botaniques a complété cette promenade très appréciée.



Pour écrire au BM
bulletinmunicipalcdg@gmail.com
Remise des articles avant le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : **Resogarde 3237**

Médecins de garde : **04 90 23 16 16**

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

LANZALAVI 06 84 53 62 22

LAUTIER 06 87 55 80 14

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie **17**

Pompiers **18**

SAMU **15**

SOS Amitié **05 63 54 20 20**

Electricité **0 810 33 35 84**

Gaz **0 810 89 39 00**

Centre Antipoison **05 61 77 74 47**

MUTUELLE



La mutuelle de village tiendra une permanence pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements ou éventuellement souscrire un contrat, le

Mercredi 18 octobre.

Prendre rendez-vous en mairie

04 90 22 41 10.

SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, deux conférences sont organisées, le **6 octobre** à la salle des fêtes de l'Isle sur la Sorgue, en partenariat avec le CCAS et le CLIC :

Comment et pourquoi se nourrir autrement ?

- 9h30 à 11h30 : *Gaspillage alimentaire, stop nos poubelles débordent !*

- 14h30 à 16h30 : *Manger, bon, sain et juste, est-ce possible ?* »

TÉLÉTHON 2017

PAPIERS POUR TELETHON



Comme chaque année, le Comité des Fêtes souhaite récupérer en faveur du Téléthon, **tous les papiers disponibles**. Il vous invite à conserver, en attendant le moment venu, notamment annuaires téléphoniques, cartons et journaux.

Il vous en remercie vivement.

HORAIRES DE LA POSTE

COMMUNIQUE DE LA POSTE

A compter du **2 octobre**, les horaires du bureau de Poste de Châteauneuf de Gadagne sont modifiés comme suit :

- **Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h**

- **Mardi : 9h-11h45**

NOUVEAU A GADAGNE

Ouverture du magasin **Lonokoë**
Artisanat - céramique - déco - bijoux
915, route d'Avignon (Parking des Vêtements Carretier)



VENDANGES 2017

Le vignoble français n'a pas été épargné par les intempéries cette année : gel, canicule printanière suivie d'un été sec, ont conduit les viticulteurs à vendanger plus tôt que d'habitude. La récolte a ainsi commencé fin août avec quinze jours d'avance, une avance «*inhabituelle*», selon les professionnels de la région.



Le fait marquant est que les quantités ont été en forte baisse, puisqu'on a enregistré entre 20 et 30 % de moins de récolte par rapport à l'année dernière, ce qui fait que la récolte 2017 aura été une des plus petites récoltes enregistrées depuis le début du siècle.

Ce phénomène est dû à une combinaison de facteurs : la chaleur précoce au printemps, et un temps sec durant l'été dans le sud qui a accéléré la maturité, mais a fait que les raisins étaient plus petits.

En revanche, au vu de ces conditions climatiques, la récolte est jugée bonne au niveau qualitatif, et on devrait avoir un millésime remarquable.

RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION SARDE

L'an dernier, la Sardaigne était invitée d'Honneur du **Salon du Bien-être** organisé, à l'Isle sur Sorgue par la Communauté de communes. Des liens se sont créés avec les représentants du village de **Settimo San Pietro**, et une délégation de la Collectivité s'y est rendue, à son tour, quelques mois plus tard. Logiquement, nos nouveaux amis sardes ont été conviés à participer au Ban des Vendanges organisé début septembre à Châteauneuf de Gadagne.

Ils sont venus habillés dans leur costume traditionnel et ont été reçus officiellement en mairie, après avoir découvert le village sous la conduite éclairée de Robert Vettoretti, et avant de partager un repas amical à l'Arbousière.

Le voeu de la délégation sarde, conduite par le maire de la commune concernée, serait de créer un jumelage entre les deux cités, mais comme Pierre Molland l'a rappelé, la distance entre les deux villes et les conditions liées au transport (voiture + bateau + train ou bus) constituent a priori des contraintes importantes, qu'il faut sérieusement estimer préalablement.

Quelques images de cette sympathique réception



Le Premier Adjoint buvant à la Coupe, "lou vin pur de noste plant"



Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

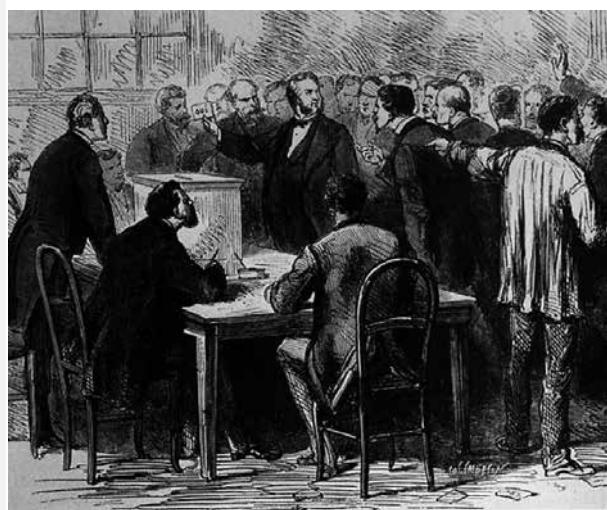
LE SECOND EMPIRE : une période troublée (2)

Nous avons évoqué le mois dernier, le coup d'État du 2 décembre 1851 et le plébiscite du 21 décembre, qui a ratifié le coup d'État et conféré à Louis-Napoléon Bonaparte le pouvoir de rédiger une nouvelle constitution. Ce sera la constitution du 14 janvier 1852, qui remplace l'Assemblée nationale législative unique par un parlement composé de deux Chambres (Corps législatif et Sénat).

Le 1^{er} août 1852 ont lieu les élections des conseillers généraux. A Gadagne, il y a 424 électeurs, dont 195 voteront. Pour l'ensemble du canton il y a 5 116 électeurs et 2 308 votants. Notre représentant, **M. Dupuy**, sera élu avec 1 343 voix.

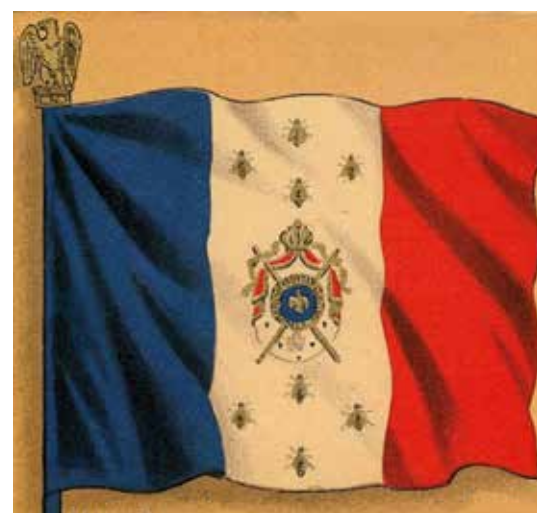
Le Président a décidé de visiter Avignon, et les anciens militaires devront se trouver, le 24 septembre à midi, devant le Palais des Papes, pour être formés en bataillons, et être présentés à « son Altesse Impériale, Monseigneur le Prince Président ».

Le Préfet suggère à notre maire de faire précéder sa délégation d'un drapeau portant en lettres d'or le nom de la commune, et insiste en écrivant : « Certaines députations ont préparé des bannières où est inscrit le vœu de rétablissement de l'Empire. Cette initiative mérite de vous être signalée ».



Un bureau de vote lors du plébiscite

Il est vraisemblable que ce vœu était celui du prince-président lui-même car, deux mois après, le 21 novembre a lieu le vote plébiscite concernant le texte suivant : « Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre 1851 ».. Notre village est représenté par son maire, Cèbe, assisté de Pierre Juillan, doyen d'âge, François Faudrin, François Tamisier, Louis-François Audrier et Eugène Brémont.



Le drapeau sous le IIe Empire

Sur 433 électeurs 366 voteront, et 364 voix se porteront en faveur de la proclamation de l'Empire. Sur le procès-verbal des élections, les 2 votes contre sont suivis de trois points d'exclamation !

Le 2 décembre 1852, Napoléon III est proclamé « Empereur des Français ». Il souhaite que des actes de bienfaisance soient substitués aux réjouissances publiques.

Le Préfet donne dans une circulaire, des exemples de ces actions charitables : remise des frais de nourriture aux parents pauvres, dégagement gratuit des objets déposés au mont-de-piété, achat de vêtements pour les écoliers pauvres...



Napoléon III

Une lithographie du portrait de l'Empereur est envoyée à notre commune pour exposition en mairie. Tous les drapeaux doivent comporter comme inscription Louis Napoléon Empereur et et leur pique remplacée par un aigle en cuivre. Les plaques des gardes champêtres qui portent République Française, La Loi, devront porter Empire Français, La Loi.

Le Maire, les conseillers et les fonctionnaires municipaux devront à nouveau prêter serment, obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur.

En 1856, à l'occasion de la naissance du prince impérial, l'Impératrice Eugénie décide d'être la marraine de tous les enfants de France nés le 16 mars. Le baptême du prince a lieu le 14 juin, et

notre conseil municipal votera un crédit pour les fêtes prescrites dans tout le pays. Mais pour les communes ayant souffert des inondations du Rhône cette année-là, le Préfet demande que les sommes votées pour ces fêtes aillent aux sinistrés.



gne, village en Provence

L'INVITATION GRANDILOQUENTE DU MAIRE DE GADAGNE POUR APPELER A VOTER POUR LE CANDIDAT OFFICIEL

Messieurs et chers concitoyens,
La France était menacée d'être envahie par l'anarchie. Tout le monde voyait arriver 1852 comme une année de désordres et de calamités ; mais grâce au courage, à l'énergie du Prince Président, la tempête a été dissipée et le grand vaisseau de la Nation Française a suragné au-dessus des flots.

A qui devons-nous cette belle tranquillité dont nous jouissons aujourd'hui, la prospérité de notre commune, le prix élevé de nos garances, de nos cocons, en un mot, de toutes nos denrées ? A l'auteur de l'acte éclatant du 2 décembre, au Sauveur de la France, à Louis Napoléon.

En conséquence de tant de bienfaits, la France reconnaissante veut déférer au Prince le titre d'Empereur sous le nom de Napoléon III..

A cet effet, un Sénatus-Consulte va être soumis à l'acceptation du peuple français.

Vous comprenez, Messieurs, toute la grandeur de ce plébiscite et combien il importe que la volonté souveraine du peuple se manifeste d'une manière éclatante. C'est pour la dernière fois que le peuple est appelé à la manifester et je n'en doute pas, ce dernier vote confirmera tous les autres, et y ajoutera une signification de plus.

Vous comprenez aussi, Messieurs, que plus le plébiscite recevra d'adhésions, plus le Gouvernement Impérial sera fort et stable, et plus Napoléon aura de pouvoir pour exécuter les grandes choses qu'il médite pour la prospérité et la Gloire de notre belle France.

Il faut donc que tous les bons citoyens, tous ceux qui tiennent à la stabilité des institutions, à la garantie des intérêts, au développement de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et du travail, se réunissent dans une seule pensée et déposent dans l'urne électorale, comme un seul homme, un bulletin affirmatif.

Messieurs, l'Empire c'est la Paix - Vive l'Empereur !
Vive Napoléon III !

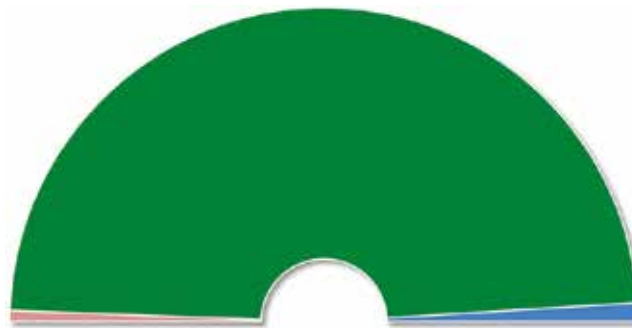


Exemple d'exhortation à voter
pour le candidat officiel

ÉLECTIONS SOUS L'EMPIRE : *Autres temps, Autres mœurs...*

Pour les premières élections du nouveau régime, les préfets ont reçu les consignes de mettre l'administration au service des candidats officiels, depuis les juges de paix jusqu'aux gardes-champêtres et aux cantonniers. L'administration utilise donc tous les moyens possibles pour faciliter l'élection du candidat officiel que ce soit par l'octroi de subventions, de faveurs, de décorations, mais aussi de bourrage d'urnes, de menaces contre les candidats adverses et de pressions exercées par les notables sur leurs dépendants. Si ces pratiques ne sont en fait pas nouvelles pour avoir eu lieu sous la Monarchie constitutionnelle, cette fois, elles sont généralisées. Lors de ces élections, les candidats officiels obtiennent 5 220 000 voix contre 811 000 aux divers candidats d'oppositions, le tout sur un total d'environ 6 230 000 suffrages exprimés. Cela conduit à l'élection de 253 députés bonapartistes contre 8 opposants, répartis entre 5 monarchistes et 3 républicains.

Résultats des élections législatives de 1852				
Tendance	Votes		Sièges obtenus	
	Absolu	Relatif	Absolu	Relatif
Bonapartistes	5 218 602	86,55 %	253	96,9 %
Républicains	-	-	3	1,2 %
Monarchistes	-	-	5	1,9 %



Corps législatif

1^{re} République et 1^{er} Empire - Élections des
29 février et 14 mars 1852

■ Républicains [3]
■ Bonapartistes [253]
■ Royalistes [5]

Le maire de notre commune a suivi les instructions du Préfet. Voici le compte rendu qu'il lui fera :

« En suite de votre circulaire du 15 de ce mois, j'ai usé de toute mon influence comme Maire et comme citoyen, pour appeler les suffrages des électeurs sur le candidat du Gouvernement.

Quand j'ai eu tout mon monde, que je lui ai fait comprendre tous les avantages que présente ce candidat, je vous ai écrit le 28 que je répondais des électeurs de Gadagne.

Aujourd'hui, M. le Préfet, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que mes administrés ont suivi mes conseils, et qu'ils ont répondu à mon attente, de la manière la plus satisfaisante. Sur 323 votants, 311 ont été pour le candidat du Gouvernement et 12 seulement pour le candidat de l'opposition.

Ce n'est point pour me flatter, que je viens vous dire que ce bon résultat est le fruit de mes peines, et de mes vives sollicitations, mais c'est pour vous faire connaître que je jouis de la confiance de mes administrés.

Je dois vous dire aussi, M. le Préfet, que le Conseil m'a très bien secondé dans ces élections.

Je suis avec le plus profond respect, M. le Préfet, votre très humble et très dévoué serviteur.

Le maire de Gadagne
Cèbe

Imagine-t-on un seul instant mœurs pareilles aujourd'hui ?

AMISTANÇO

Pendant les vacances l'atelier de peinture est resté ouvert le mercredi après-midi : une quinzaine de peintres ont continué à venir peindre pour passer un moment de convivialité et parfois oublier un instant leur solitude.

A partir de septembre, il sera ouvert les **Lundi, Mercredi, Samedi** (après-midi) de 14h à 18h.



Nous invitons les personnes désireuses de nous rejoindre à venir nous voir et faire un essai (2 premières séances gratuites). L'adhésion est de 35 € pour l'année (janvier à fin décembre), mais pour ceux ou celles qui désireraient nous rejoindre fin septembre, il leur en coûtera 15 €. Venez nous rejoindre !

Renseignements : Maïthé : 06 16 10 38 39

LIS AMI DE FONT-SEGUGNO

Li letro de Font-Ségugno



PRESENTATION DU N° 27
AUTOMNE 2017

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 – 18h30

**CONTES MUSICAUX
EN PROVENÇAL**

**LOU POUËMO
DÓU ROSE**

**FREDERIC MISTRAL
E ÀUTRI CONTE**
ADAPTATION INTERPRETATION
ELIANE GOUDET
ACCOMPAGNEMENT MUSICAL
Caroline Taton et Annie Carasco
CHAPELLE DES PENITENTS



SPECTACLE GRATUIT
offert par les Amis de Font-Ségugno

Eliane Goudet vous emmènera dans la poésie des amours de l'Anglore, l'orpailleuse du Rhône, et du Drac, le Prince d'Orange. Elle vous emmènera sur l'équipage de Maître Apian, le plus fameux de l'ancienne batellerie que nous décrit Mistral qui embarquera l'Anglore et le Prince d'Orange pour la foire de Beaucaire. Nous serons témoins du heurt violent d'un long bateau à Vapeur contre l'équipage de Maître Apian brisant ses péniches en bois. C'est la fin de l'ancienne batellerie...

Une pointe d'humour

Courir sur un pied, c'est possible, mais applaudir d'une seule main... non, là je ne vois pas...

TAGADAGNE



Association Tagadagne
Le Dimanche 08 Octobre 2017

Salle des fêtes de L'Arbousière

Entrée gratuite de 08h00 à 17h00

Pour tout renseignement et réservation d'emplacement contactez-nous :

Mail : tagadagne@yahoo.fr Tel : 06.22.30.48.15

Emplacement : 2m2 (10€) - Places limitées



ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Octobre 2017

Les cours de Provençal reprennent le lundi de 18h à 19h, salle de Font-Ségugno. Début le **2 Octobre**.

La chorale, le mercredi à 18h salle de l'Amistanço. Début le **4 Octobre**.

La chorale animera une après-midi récréative à la maison de retraite de Châteauneuf-de-Gadagne.

Après des travaux de restauration, le **Palais du Roure**, à Avignon, ouvre ses portes. Exposition du 15 Septembre au 6 Janvier: "Le Palais des Baroncelli. Entre Provence et Toscane".

"Quand auses la grivo canta, cerco l'oustau per t'abriga, emé de bos pèr te caufa".

LI BON VIVÈNT

3 et 17 octobre : jeux de société 14h30 salle Anfos Tavan

15 octobre : Thé dansant à 14h30, salle Anfos Tavan avec Alan Flor - 10 € adhérents / 15 € non adhérents

28 octobre : Concours de coinche à 14h30, salle Anfos Tavan. Ouvert à tous

N'oubliez pas de vous inscrire pour le **repas dansant** du **5 novembre**, salle de l'Arbousière avec l'orchestre «Dédicace»

Pour les participants au **voyage au Pays Basque**, départ place du marché à 7h et plateau à 7h15.

Tél : Martine Jean : 06 27 29 76 10

Martine Catin : 06 19 03 11 59

Mail : aslibonv@gmail.com

ANIMOTHÈQUE

Faites vivre les *personnages des fables de La Fontaine* à travers un atelier-spectacle de marionnettes ! L'Animothèque organise cette animation **mercredi 25 octobre** de 14h30 à 16h30, dans sa salle habituelle, à la médiathèque. Accessible dès 7 ans, l'atelier est gratuit mais la **réservation obligatoire** sur animotheque@netcourrier.com

MÉDIATHÈQUE

« je Sais, tu Fais » : partage de savoir-faire
Samedi 21 octobre de 15h à 16h

Nadine vous fera découvrir les règles du *Jeu de l'Oie* à partir d'un plateau grandeur nature, et relever les défis poétiques qui vous seront proposés. Dès 6 ans (En partenariat avec le SEL RIT de Gadagne)

Vous êtes un as du Rubik's Cube, les mailles du tricot n'ont plus de secret pour vous, vous aimez réparer-bricoler-dépanner, etc... venez partager à votre tour vos trucs, astuces et savoir-faire. Contactez la médiathèque au 04.90.22.42.50 ou mél bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

Animation « Halloween »

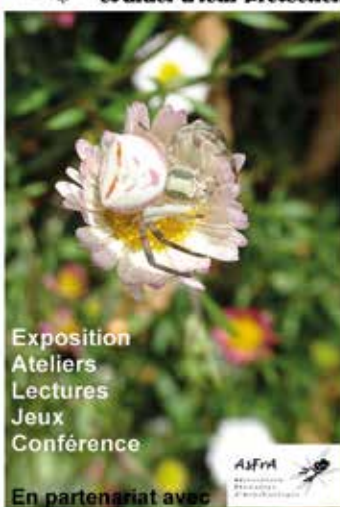
Mardi 31 octobre de 14h à 15h

Des lectures et des jeux sur tablette pour frissonner... de plaisir, à la médiathèque ! Dès 7 ans. Sur réservation.



Qui a peur des araignées ?
Aidez les connaître et aider à leur protection

Du
Samedi 30 sept.
Au
Samedi 7 Oct.
Gratuit



Exposition
Ateliers
Lectures
Jeux
Conférence

En partenariat avec

Exposition de toiles vivantes, de vivariums, de photographies, de livres... Quizz et jeux à disposition sur papier et sur tablette.
Par Anne Bounias-Delacour, arachnologue et photographe naturaliste

***Samedi 30 septembre de 14h à 17h :**
Visite interactive de l'exposition avec un membre de l'association (explications scientifiques, manipulation des loupes binoculaires, vidéos à visionner)
Avec l'AsFra (Association Française d'Arachnologie)

***Mercredi 4 octobre de 14h à 17h :**
Visite interactive de l'exposition avec un membre de l'association (explications scientifiques, manipulation des loupes binoculaires, vidéos à visionner)
Avec l'AsFra (Association Française d'Arachnologie)
++ Jeux de société autour des araignées avec l'Animothèque

***Samedi 7 octobre :**
A 11h : Marché aux Histoires par Michel / dès 3 ans / résa. conseillée
A 14h : Atelier créatif « Petites bêtes » par Frédérique / dès 9 ans / sur résa. uniquement

A 19h30 : Conférence
« A la découverte des Araignées »
par l'AsFra / Salle des Pénitents / Tout public / Résa. conseillée

Renseignements & Réservations

04 90 22 42 50

www.mediatheque-chateauneufdegadagne.fr

LES TASTE-GRAPPES

LA CONFRÉRIÉ DES TASTE-GRAPPES
DES TERROIRS D'AVIGNON

VENDREDI 13 OCTOBRE 2017

DINER SPECTACLE

avec **Jean-Marie LOMBARDI**

et



CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Salle de l'Arbousière à **19 H**

40 €/pers. tout compris

renseignements : 06 60 73 70 63



FOYER RURAL

RANDONNEE PEDESTRE

Le calendrier des randos 2017-2018 sera mis en ligne sur le site du FRL.

Prochain Week-End Rando

Connaissez-vous les gorges de la Méouge ? Nous vous proposons de les découvrir lors d'un week-end de randonnée les **14/15 octobre**.

Le dimanche, nous pourrons admirer les points de vue de la montagne de Chambre. L'hébergement se fera au centre UCPA d'Orpierre (05) - Tarif en demi-pension : 38€

N'hésitez pas à demander des précisions et à vous inscrire auprès de **René et Anne 04 90 22 16 83**

Danse Trad

Les 2^e vendredis du mois au Château de la Chapelle, salle des expositions.

Gratuits et ouverts à tous.

Prochains ateliers :

vendredi 13 octobre, 19 h – 0 h

Renseignements auprès de

Mireille 04 90 22 04 42.

Rappel

Arrêt des activités pendant les vacances scolaires.

Pour les vacances de la Toussaint, pas de cours du lundi 23/10 au samedi 4/11 inclus.

Reprise des cours le **lundi 6 novembre**.

FRANCE PATCHWORK

Les ateliers de l'association France Patchwork du mois d'octobre, auront lieu, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les :

Vendredis 6 et 20

Jeudis 12 et 26

VÉLO CLUB

Comme d'habitude, avec la fin de l'été, l'heure de la rentrée a sonné pour les sociétaires du vélo club qui ont repris le chemin des entraînements hebdomadaires du mercredi pour les plus grands et du samedi pour tous. Les journées des associations de Châteauneuf de Gadagne et du Thor ont permis de contacter quelques nouveaux qui ont commencé à venir apprendre les règles de base du sport cycliste.

Côté compétition, comme chaque année, le club a organisé, le 10 septembre, sa journée cycliste. Cette journée a vu se dérouler pas moins de cinq courses. Le matin, les seniors de la catégorie pass cyclisme ont ouvert le bal. L'après-midi, les minimes garçons ainsi que les benjamines, minimes filles et cadettes ont lancé les hostilités suivis un peu plus tard par les cadets et les féminines juniors et seniors. Toutes les courses féminines servant de support au championnat de Vaucluse sur route, le club peut se réjouir des résultats de ses licenciées. En effet, **Chastel Carla** en minimes et **Plauche Victoire** en cadettes ont revêtu la tunique de championne de Vaucluse alors que **Dumaine Glawdys** et **Bardin Stéphanie** ont terminé deuxième dans leur catégorie et **Colas Alizée** et **Mazoyer Barbara** sont montées sur la troisième marche de leur catégorie.

Maintenant, la période des cyclocross va commencer et les coureurs du club qui apprécient cette spécialité vont pouvoir montrer tout leur talent au niveau régional et qui sait, peut-être faire briller les couleurs du club lors des manches de la coupe de France ou même obtenir leur qualification pour le championnat de France.

OPÉRATION BRIOCHES

Comme chaque année, notre commune s'engage pour l'Udapei de Vaucluse en organisant **l'opération brioches**, dont le but est de permettre d'améliorer les conditions de vie et de travail des personnes handicapées.

Vous pourrez acheter les brioches les **vendredi 6 octobre** à 16h à la sortie de l'école Pierre Goujon et le **samedi 7 octobre** au matin sur la place de la poste. Nous vous y attendons nombreux.



LE BAN DES ARTS

LE BAN DES ARTS DE GADAGNE



Dans le cadre des Journées du Patrimoine, Le Ban des Arts organisait la Lecture d'une nouvelle traduction de Mireille, de Frédéric Mistral, proposée par **Claude Guerre**, poète et metteur en scène.



C'est l'auteur lui-même, accompagné par un guitariste, qui a offert un moment de pure émotion en interprétant les trois premiers couplets de ce chef-d'oeuvre de la littérature provençale. Le public présent a pleinement apprécié ce temps de grande qualité, empreint d'une profonde sensibilité, qui l'a laissé sous le charme. La musique d'accompagnement enrichissait joliment ces instants d'exception.

Les Musicales de l'Orangerie reprennent leur cycle de concerts classiques, en partenariat avec France Musique, et vous donnent rendez-vous, pour la première de la saison, le **dimanche 29 octobre à 16h**, au domaine de Blanche Fleur (401, chemin du Moulin Neuf à Gadagne).

Au programme, un **duo piano/violon**, avec deux jeunes interprètes de grand talent : **Clément Lefebvre et Shuishi Okada**.



Ils sont tous deux diplômés du Conservatoire National de Musique de Paris, lauréats de nombreux prix et concours, et habitués des grandes salles européennes.

Ils interpréteront des œuvres de **Robert et Clara Schumann, et de Johannes Brahms**.

La cave Clément proposera une dégustation de ses vins à la fin du concert.

Entrée : 15 €

Réservations souhaitées au 04 90 22 22 28 ou par mail : lebandesartscdg@gmail.com

LA STRADA

Mercredi 11 octobre, 20h30 aux Pénitents
Barbara de Mathieu Amalric avec Jeanne Balibar, Mathieu Amalric, Vincent Peirani...



Une actrice va jouer Barbara, le tournage va commencer bientôt. Elle travaille son personnage, la voix, les chansons, les partitions, les gestes, le tricot, les scènes à apprendre, ça va, ça avance, ça grandit, ça l'envahit même. Le réalisateur aussi travaille, par ses rencontres, par les archives, la musique, il se laisse submerger, envahir comme elle, par elle.

Vendredi 27 octobre 20h30 aux Pénitents

Visages Villages : Documentaire de Agnès Varda et JR. (en partie tourné à Bonnieux).



Agnès Varda et JR ont des points communs : passion et questionnement sur les images en général et plus précisément sur les lieux et les dispositifs pour les montrer, les partager, les exposer. Agnès a choisi le cinéma. JR a choisi de créer des galeries de photographies en plein air. Quand Agnès et JR se sont rencontrés en 2015, ils ont aussitôt eu envie de travailler ensemble, tourner un film en France, loin des villes, en voyage avec le camion photographique (et magique) de JR.

Hasard des rencontres ou projets préparés, ils sont allés vers les autres, les ont écoutés, photographiés et parfois affichés.

Le film raconte aussi l'histoire de leur amitié qui a grandi au cours du tournage, entre surprises et taquineries, en se riant des différences.

AKWABA

Vendredi 6 octobre

Skarra Mucci + Spectacular + Krak In Dub + Conquering Sound
[Reggae – Dub – DnB] - 19h – 2h

Conquering Sound & Akwaba ont le plaisir d'accueillir deux artistes jamaïcains, l'un des meilleurs représentants de la scène dub/jungle française, un crew local hyperactif et la diffusion d'un film sur la musique jamaïcaine pour une soirée reggae riche et unique !

Diffusion du film **Reggae Ambassadors** en présence des réalisateurs à 19h.

Concert dès 20h45.

Artiste incontournable de la scène new-

Castèunou d'air, de vuei e de deman

Quand counèguère nosto ciéuta, i a quàuqui deseno d'annado, aqueste vilage avié rên de coumun em'aquéu d'encuei. l'avié forço mens d'estajan e tóuti se counèissien. Li serado de bèu tèms, en estiéu, sourtien uno cadiero e s'assetavon davans la porto de l'oustau e escambiavon li nouvello emé soun vesinage, se prepausavon d'ajudo se n'èro de besoun.

Forço d'entr'éli avien un chivau, un miòu o un ase e espandissien de paio o d'erbo dins la carrièro pèr recampa li bouso e n'en faire de fumié pèr lou jardin. Lou dissate au sèr, recampavon tout acò e escoubavon la carrièro pèr que li dono se saliguèsson pas li pèd, en anant à la messo d'ou dimenche.

A l'ouro d'aro, i a quasimen que de veituro e n'i en a talamen, que sabon plus monte li metre, amor qu'i a de famiho que n'an dos o tres. E quand sabèn qu'avèn mant un coumèrci en bord de la routo, ço qu'es pas trop segur pèr li pedoun.

Alor, partènt d'aquí, la niue passado ai pantaia : s'èro decida, d'un coumun acord, de desmenaja la vido ativo dóu vilage autour d'uno grand plaço dins la plano dóu camin de Cavaïoun. Sus aquelo plaço, bourdejado pèr de bastimen em'un estage monte se tenien li burèu e li service teini de la coumuno, se tenié dous cop la semana, un grand marcat, emé tout ço qu'es necite à la vido dis estajan, e monte se poudié faire veni un cirque o d'autri manifestacioun, coumo la voto de la Sant-Jan.

Tóuti li coumèrci de la grand routo èron vengu s'istalla aquí e avien si lougamen en dessus. Pèr lis estajan d'amount, un pichot càrri fasié à gratis un ana-veni matin e sèr.

Aquesto grand plaço èro cerclado d'òume, aquesti poulids aubre qu'oumbrejavon, antan, tóuti li ciéuta dóu Miejour, e qu'après une malautié fuguèron remplaça pèr li platano vengu de Turquò, e coume aquèsti d'aquí soun quasimen tóuti creba, se i é remet tournamai d'òume pèr oumbreja li proumenaire que venon s'asseta aquí pèr escambia sis idèio sus la vido vidanto.

Quand vous disiéu qu'èro qu'un pantai, e se sabe que la majo-part di pantai podon pas se realisa !

Châteauneuf d'hier, d'aujourd'hui et de demain

Lorsque je connus notre cité, il y a quelques années de cela, ce village n'avait rien de commun avec celui d'aujourd'hui. Il y avait beaucoup moins d'habitants, et tous se connaissaient. Les soirées de beau temps, en été, ils sortaient une chaise et s'assayaient devant la porte de leur maison et échangeaient les nouvelles avec leurs voisins, ou proposaient leur aide si nécessaire.

Nombre d'entre eux avaient un cheval, un mulet ou un âne, et répandaient de la paille ou de l'herbe dans leur rue, dans le but de récupérer les crottins et en faire du fumier pour leur jardin. Le samedi soir, ils récupéraient tout cela et balayaient la rue, pour que les dames ne se salissent pas les chaussures en allant à la messe du dimanche.

Aujourd'hui, il n'y a quasiment que des voitures, et il y en a tellement - parfois 2 ou 3 par famille - qu'on ne sait plus où les mettre. Et quand on note que nous avons plusieurs commerces au bord de la route, on peut s'inquiéter pour les piétons.

Or, voilà que l'autre nuit, j'ai fait un drôle de rêve: on avait, avec l'accord unanime des habitants, décidé de déplacer la vie active du village, autour d'une grande place dans la plaine du chemin de Cavaillon. Sur cette place, bordée par des bâtiments à un étage, dans lesquels étaient situés les bureaux de la mairie et les services techniques municipaux, se tenait deux fois par semaine, un grand marché proposant tout ce qui est nécessaire aux habitants, mais où pouvait également venir s'installer un cirque, mais aussi les animations de la fête votive, par exemple.

Les commerces actuellement situés sur la grande route étaient venus s'installer là, disposant de logements au-dessus pour leurs propriétaires. Pour les habitants du haut du village, un petit autobus faisait gratuitement la navette toute la journée.

Cette grande place était entourée par des ormeaux, ces jolis arbres qui, jadis, ombrageaient les cités du Midi et qui, malades, furent remplacés par des platanes venus de Turquie. Mais comme ces derniers mouraient également, on avait replanté des ormeaux pour apporter de l'ombre aux promeneurs, venus échanger leurs idées sur la vie quotidienne.

Quand je vous disais que ce n'était qu'un rêve, qui comme la plupart des rêves est irréalisable !

Pèire Courbet, de Castèunou

roots, **Spectacular** est un pur produit du ghetto jamaïcain. Une voix gutturale et surpuissante à découvrir en live absolument! Le singjay sera accompagné par le **Conquering Sound**. Une rencontre qui prendra vie sur scène pour la première fois !

Pionnier du mouvement jungle en France, **Krak in Dub** a depuis évolué vers un style plus aérien, tantôt dub, tantôt dubstep.

